Domaine Public à 60 francs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1984)**

Heft 752

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
Nº 752 22 novembre 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Abonnement
pour une année (1985): 60 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Eric Baier
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz

752

Domaine public

Zorro n'est pas arrivé

«Scoop» du «Blick», édition dominicale: on pourrait économiser 700 millions lors de l'achat du char Leopard. Hayek dixit, le Zorro des entreprises en péril. Donc du solide, du sérieux.
Pourtant la baudruche se dégonfle rapidement. On sait depuis le début que l'achat direct au constructeur allemand — une entreprise du groupe Flick: quand l'argent des canons sert à faire vivre les partis, ou les fusils au secours de la démocratie, version pacifico-financière — serait plus économique. A l'automne 1983, l'estimation était de 600 millions environ. Aux dernières nouvelles, on en est à 750 millions... Encore un petit effort!
Le seul élément nouveau et intéressant du rapport Hayek, c'est la constatation que la production de blindés en Suisse n'a aucun avenir; que la Confédération ferait mieux d'injecter cet argent — si vraiment elle en a trop — pour le développement de technologies de pointe, créatrices d'emplois à long terme.

Elément nouveau? Pas pour les lecteurs de DP. En septembre 1983 (DP 697: «Mettez un Leopard dans votre économie»), nous suggérions de placer ces centaines de millions dans la promotion des économies d'énergies par exemple, avec à la clef une amélioration de notre balance des paiements, par diminution des importations de pétrole, et une position de force sur un marché potentiellement énorme.

En mai 1984, nous récidivions (DP 732: «Leopard: huit mois après»). Aujourd'hui, nous maintenons. La solution du Conseil fédéral, que le Conseil national s'apprête à adopter, résulte d'un calcul d'épicier: faire «passer» une dépense d'armement au titre de la défense de l'emploi. Passons sur la nécessité de l'arme blindée qui relève d'une conception de la défense nationale que nous ne partageons pas. Quant à la défense de l'emploi, elle ne fera illusion qu'à court terme. En d'autres occasions, le Conseil fédéral et les partis bourgeois savent dénoncer avec vigueur la tentation de main-

SUITE ET FIN AU VERSO

Domaine Public à 60 francs

Quel est le juste prix de «Domaine Public»? A chaque renouvellement du contrat annuel, la question se pose. Et traditionnellement, la même réponse s'impose: au plus juste...
De fait, on admettra que les comptes publiés régulièrement début juillet témoignent de coûts limités au strict nécessaire; on mettra aussi au crédit de DP, par exemple, que sa présentation ne manifeste pas un luxe exagéré!
Mais il faut bien assurer les frais incompressibles du fonctionnement du journal. Et à cet égard, 1985 sera une année difficile. Renchérissement des taxes postales prenant son plein effet, augmentation (modeste, mais bien réelle) des charges et introduction du deuxième pilier: nos calculs nous mènent à une augmentation inévitable du prix de l'abonnement, de 5 francs pour être précis. Et encore: cet effort accru demandé à nos abonnés devra se doubler d'une promotion encore plus intensive de DP.
Pour le reste, et à titre de contrepartie, l'exercice suppose que les efforts rédactionnels, eux, ne soient pas comptés. Pas de problème de ce côté-là au moins: l'accord de l'équipe de DP est acquis. Pour que la poursuite de l'expérience garde son sens: une presse indépendante, débarrassée de toute publicité, propriété exclusive de ses abonnés. Merci d'avance pour votre appui.

NB. Si d'aventure le bulletin vert encarté dans ce numéro vous manquait, toutes les indications utiles au paiement de l'abonnement sont portées à gauche du titre du journal.